

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121.10 du Code des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, salle du Conseil Municipal

VENDREDI 09 JUILLET 2021, à 18 heures 30

Affiché le 02 juillet 2021

Le Maire,



ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

*Désignation du secrétaire de séance
Rapport du Maire (art. L 2122-23 du CGCT)
Approbation du PV de la séance du 09 avril 2021
Approbation du PV de la séance du 15 juin 2021*

FINANCES

1 – Décision Modificative n°1 – Budget Communal

CULTURE

2 – Médiathèque – Désherbage

3 – Médiathèque – Braderie de livres – Ventes de documents exclus des collections de la médiathèque

COMMANDE PUBLIQUE

4 – Retrait anticipé de la commune du groupement de commandes « maintenance et exploitation des installations thermiques, climatiques et de ventilation » du SEHV

5 – Prise d'un avenant de prolongation au marché actuel intitulé « exploitation et maintenance des installations thermiques des bâtiments communaux »

RESSOURCES HUMAINES

6 – Cotisations Comité des Œuvres Sociales

7 – Contrat d'apprentissage

8 – Modification du tableau des emplois

URBANISME PATRIMOINE TRAVAUX

9 – Modification des statuts de Limoges Métropole

ENVIRONNEMENT

10 – Création de 2800 ml de piste forestière en terrain naturel en forêt communale du Palais-sur-Vienne

GESTION

11 – Délégation de signature